



Avis d'appel à candidature et projet Convention d'occupation du domaine public

Activités snack et location d'embarcations sur la plage de Bon Vent

Novalaise – Lac d'Aiguebelette

1. Identification de la collectivité lançant l'appel à projet

Commune de Novalaise

Représentée par son Maire Madame Claudine TAVEL

Mairie de Novalaise - 139 Route du Lac - 73470 NOVALAISE

2. Objet

La commune recherche un partenaire professionnel pour assurer les activités snack et location d'embarcations sur son Parc de détente de Bon Vent.

3. Type de contrat et procédure de passation

Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public passée en application des dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Un document décrivant les objectifs de la commune, l'objet de l'appel à projet ainsi que le processus de sélection du projet est mis à disposition gratuitement des personnes intéressées sur le profil acheteur de la commune www.marches-securises.fr

4. Durée du contrat

Maximum 5 ans à compter de la saison d'été 2024.

5. Conditions de participation

Se référer au document d'appel à projet.

6. Date limite de réception des projets

31 mars 2024 à 14h00

7. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus via le profil acheteur de la commune.

8. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de GRENOBLE, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 08, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Service de renseignements concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de GRENOBLE, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 00, Courriel : greffe.tagrenoble@juradm.fr